

COMMUNIQUE DE PRESSE
du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

**Inauguration du contournement de Mirebeau-sur-Bèze :
23 millions d'euros investis par le Département**

François Sauvadet, président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, a inauguré ce jour, en présence des conseillers départementaux du canton et des élus locaux, le contournement de Mirebeau-sur-Bèze. Un aménagement d'envergure de 23 millions d'euros, qui sécurise et fluidifie le trafic routier aux abords de Mirebeau-sur-Bèze !

[Présentation générale du chantier de contournement](#)

Les travaux de contournement de Mirebeau-sur-Bèze, entre la RD 70 et la RD 959, ont débuté en 2013. Soucieux d'améliorer les conditions de circulations des usagers de la route, le Département a mené ce chantier d'envergure en plusieurs phases, permettant ainsi de livrer différents aménagements au fil des années (cf. annexe avec les différentes phases de travaux).

La partie Ouest du contournement a ainsi été ouverte à la circulation début juin 2019.

L'ensemble de la future RD 701 permettra de désengorger la commune de la circulation des poids lourds en transit mais aussi de proposer un itinéraire plus court pour les convois exceptionnels empruntant l'axe Dijon-Gray.

Au-delà des impératifs de délestage et de désenclavement, cette opération d'ampleur répond également à un impératif d'aménagement du territoire régional puisqu'il n'existe pas d'axe autoroutier entre Dijon et Vesoul.

L'ensemble des aménagements réalisés participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants. C'est également un enjeu d'attractivité et de développement économique. C'est bien dans cette optique que le Département de la Côte-d'Or intervient et qu'il est indispensable.

Maître d'œuvre et d'ouvrage, le Département de la Côte-d'Or a porté à lui seul l'investissement de ces aménagements, qui s'élèvent à 23 M€

[Le contournement de Mirebeau-sur-Bèze en quelques chiffres](#)

Ce projet majeur bénéficiera aux habitants du secteur de Mirebeau-sur-Bèze, aux entreprises travaillant sur le territoire et aux usagers de la route.

- **Un financement 100 % Département : investissement de 23 M€ porté par le Département de la Côte-d'Or pour l'aménagement de près de 4,7 km de nouvelles voies (28 ha d'emprise)**
- **Un trafic important : 6.000 véhicules/jour dont 430 poids lourds/jour**

- **Descriptif des travaux :**

- **5 giratoires dont :**

- 3 pour la section sud :

- . Carrefour giratoire route de Gray (RD 70) pour 600 000 €
- . Carrefour giratoire Sud RD 959 pour 970 000 €
- . Carrefour giratoire RD 25A pour 608 000 €

- 2 pour la section ouest :

- . Carrefour giratoire Sud RD 70 pour 725 000 €
- . Carrefour giratoire Nord RD 959 pour 385 000 €

- **5 ouvrages d'art dont :**

- 4 pour la section sud :**

- . Ouvrage de transparence hydraulique pour 878 000 €
- . Ouvrage d'art sur « la Bèze » pour 2,2 M €
- . Ouvrage d'art sur la RD 25C pour 850 000 €
- . Ouvrage d'art « Sous-Brazey » (passage piétons / 2 roues) pour 336 000 €

- 1 pour la section ouest :**

- . Ouvrage d'art « Bas de Dame Jeanne » (ouvrage hydraulique) : 405 000 €

- **185.000 m³ de déblais dont 95.000 m³ réutilisés**

- **23.500 m² de bassins compensatoires de crues**

- **Dates clés du chantier :**

- travaux du barreau ouest : 2014 à 2019 (inauguré le 5 juin 2019)
- travaux sur les ouvrages d'art de traversée de la rivière de la Bèze : 2015 à 2021
- travaux routiers de la déviation sud : 2015 à 2021.

[Un chantier majeur pour les entreprises du TP côte-d'oriennes](#)

Ce chantier a bénéficié à de nombreuses entreprises du secteur des travaux publics, dont certaines sont basées en Côte-d'Or. Les entreprises ayant travaillé sur le chantier sont les suivantes : Pennequin, Roger Martin, Eiffage, SNCTP, Colas SNEL, Berthold, SIRCO, Bongarzone.

Avec 110 M€ d'investissement en 2021, niveau jamais atteint, le Département de la Côte-d'Or est et reste le 1^{er} investisseur public de la Côte-d'Or. Il contribue à plus de 70 % de la commande publique, à travers ses travaux routiers, ses travaux sur les bâtiments départementaux (les collèges notamment), ses chantiers de déploiement du Très Haut Débit..., mais aussi à travers les subventions qu'il verse aux collectivités locales pour mener à bien leurs projets.

Le Département maintiendra un flux continu de commande publique pour soutenir l'activité, sachant que **les 2/3 des marchés de la commande publique sont attribués à des entreprises côte-d'oriennes.** Aussi, malgré le retrait de la clause de compétence économique depuis l'entrée en vigueur de la loi NoTRé en 2015, le Département continue de soutenir l'économie locale, dans le respect du cadre législatif.